

## Introduction

L'hiver 2015 – 2016 fut doux avec pratiquement pas de gel. 2016 étant une année bissextile, le lac abaissé conjugué à un printemps sec maintiennent le marais à sec jusqu'au 12 mai. Du 12 au 14 mai, la pluie tombe en abondance et inonde les mares du Gros Brassat et légèrement le marais. Le lac passe de 371.50 le 31 mars à 372.03 le 14 mai pour atteindre un maximum de 372.38 le 1er juin. Ensuite le niveau du lac fluctue entre 378.28 à 372.18 jusqu'au 1er octobre.

## Dénombrements

Les contrôles des rainettes en 2016 dans le site marécageux de Noville ont été réalisés en mai et juin, lors de conditions optimales pour leur reproduction à la suite de précipitations abondantes et à l'inondation des marais. Comme les années précédentes, le site marécageux de Noville a été parcouru de nuit. Les chanteurs guettés à l'ouïe. Pour la première fois depuis le début des recensements en 1988, aucun chanteur n'a été repéré.

## Calendrier des recensements

Les recensements nocturnes prévus dans le protocole ont été effectués à trois reprises entre Villeneuve et le Rhône les 23, 25 mai et 17 juin.

Des contrôles supplémentaires ont été réalisés les 20, 21 mai et 3 juin.

## Résultats

**Aucun chanteur de rainette n'a été repéré lors des trois contrôles entre Villeneuve et le Rhône.**

## Détail des Contrôles

**Le 23 mai:** pluie abondante la veille et une partie de la journée. Forte pluie à 22h. Il fait 8°C à 22h00.

**Le 25 mai:** journée en partie ensoleillé. Averses éparses. 12 °C à 22 heures. Le marais M6 est inondé par 15 centimètres d'eau. Le secteur F3 est inondé. 30 centimètres d'eau recouvre la prairie M6. Quelques grenouilles vertes chantent dans le marais M6 et au secteur F3.

**Le 17 juin:** Journée en partie ensoleillé. Gros orage à 20h. 13 °C à 23 heures. Les marais sont inondés. Par exemple M6 est sous 40 centimètres d'eau et F3 contient 20 à 30

centimètres d'eau. Les dépressions du secteur sont pleines.

## Contrôles complémentaires

En plus des recensements officiels, des contrôles ont été effectués à 3 reprises.

**Le 20 mai:** aucun contact de rainette. Chant de quelques grenouilles «vertes».

**Le 21 mai:** aucun contact de rainette. Aucune ponte de grenouilles «vertes» dans les mares.

**Le 3 juin:** aucun contact de rainette. 30 centimètres d'eau dans le marais M6. Quelques grenouilles «vertes» chantent.

## Discussion

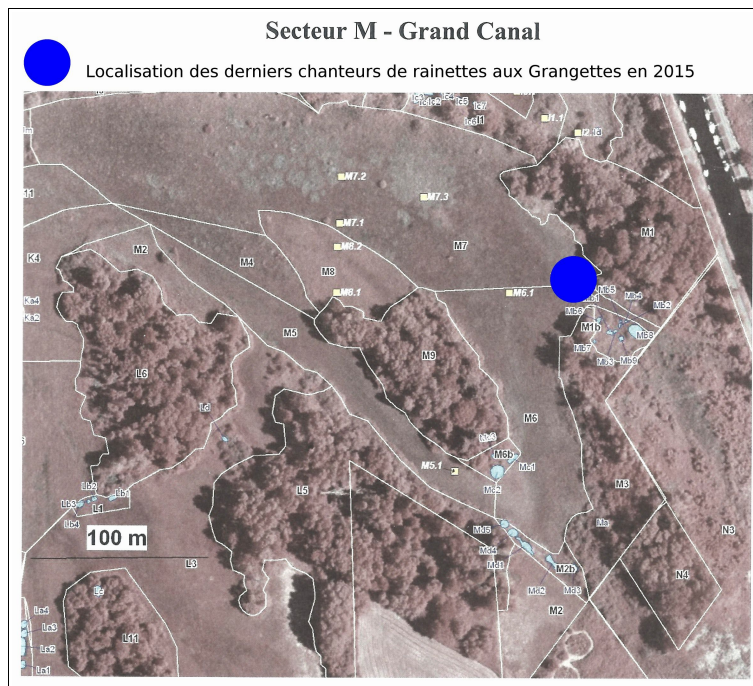
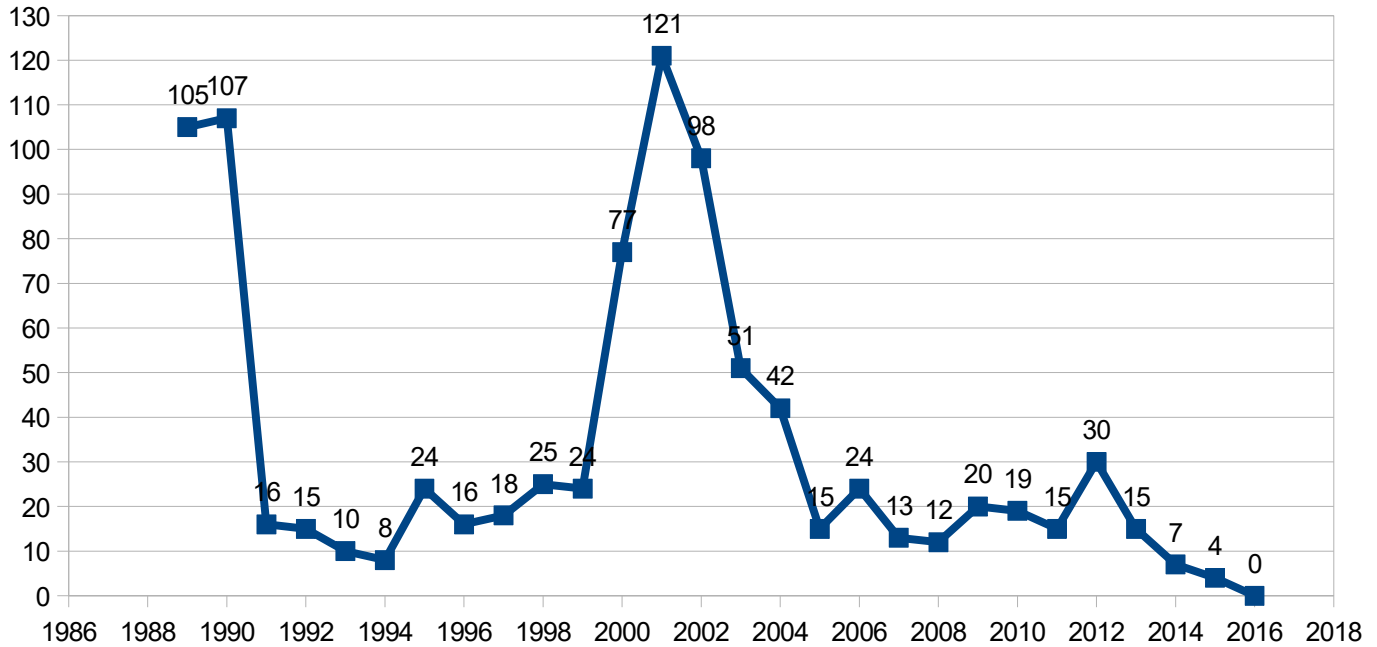
Comme on pouvait le craindre suite aux années 2014 et 2015 où les conditions pour une reproduction optimale des rainettes n'étaient pas réunies, les marais s'étant asséchés après la période de reproduction, aucun chanteur n'a été repéré en 2016. L'absence de chanteur traduit très probablement que la population hybride de rainettes *Hyla arborea/intermedia* de la réserve naturelle des Grangettes s'est éteinte.

Les causes de cette extinction sont certainement dues à plusieurs facteurs:

- 1- Mortalité probablement trop importante des têtards due au fait que les rainettes étaient toutes des hybrides *Hyla arborea/intermedia*.
- 2- Augmentation des périodes chaudes et sèches provoquant l'assèchement des lieux de ponte avant la métamorphose des têtards.
- 3- Prédation importante du fait de l'augmentation récente des oiseaux prédateurs (blongios nain, héron cendré, héron pourpré).
- 4- Isolation de la population.
- 5- Autres causes inconnues (hivernages, maladies).

## Diagramme de l'évolution du nombre de chanteurs de rainettes aux Grangettes de 1989 à 2016

Evolution de la population



Localisation des trois derniers chanteurs repérés en 2015

## Conclusion

La population des rainettes des Grangettes, dont l'effectif, inconnu avant 1989, a fluctué considérablement entre le début du suivi en 1989 et 2016, passant de 107 chanteurs en 1999 pour plonger à 16 l'année suivante, puis de fluctuer jusqu'en 1999 avec 24 mâle dénombrés. S'ensuit une remontée spectaculaire avant d'atteindre le maximum de 121 chanteurs en 2001, puis de diminuer inexorablement jusqu'à 0 en 2016, entrecoupée de quelques sursauts, dont une remontée éphémère à 30 chanteurs en 2012 . Malgré les nombreux travaux effectués pour favoriser la reproduction des rainettes, la tendance négative n'a pu être inversée que temporairement.

Le suivi prévu en 2017 nous permettra d'infirmer ou de confirmer la survie des rainettes aux Grangettes.

Jean-Marc Fivat, novembre 2016.

Ce rapport a été établi avec le soutien de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, de la Direction Générale de l'Environnement DGE de l'Etat de Vaud et de Pro Natura.